

EXTRAIT DU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE SEANCE PLENIERE DU 21 MAI 2019

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 21 MAI 2019, à 17h15 en salle R01** Ferdinand Cabanne, sous la présidence du Professeur M. Maynadié.

Membres présents :

Collège A :

Mmes C. Thauvin, C. Creuzot-Garcher, C. Marie
MM P. Ortega-Deballon, A. Cochet, JM. Heydel

Collège B :

Mmes MC. Brindisi, C. Basset
MM D. Carnet

Collège P :

M P. Bielefeld

Etudiants circonscription médecine :

Mme AL. Mutin
MM V. Bannholtzer, N Renardet, M. Lhoumeau

Etudiants circonscription pharmacie :

Etudiants circonscription maïeutique :

Collège BIATSS :

Mme C. Genelot

Personnalités Extérieures :

Mmes M. Duban, G. Lucchi, F. Jandin, C. Henriot
M. JF Gérard-Varet

Invités à titre consultatif :

Mmes MC. Busson, C. Tournay-Dupont
MM JN. Beis, CH. Cunit

Membres excusés :

Mmes M. Georges, L. Duvillard, L. Shill, M. Wendremaire
MM A. Cochet, B. Bouillet, T. Debief, H. Devilliers, P. Genne

Absents:

Mmes P. Fauque, P. Robart, F. Sullerot, AL Boulanger, F. Tenenbaum, E. Marivet-Muggeo, V. Bertaux-Charvolin,
C. Le Moteux
MM D. Genelot, E. Lesniewska, F. Lirusi, B. Collin, P. Degousée, T. Moulin

Pouvoirs :

L. Duvillard à M. Maynadié, B. Bouillet à D. Carnet, P. Genne à M. Maynadié

ORDRE DU JOUR

I-Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 09 Avril 2019

II- INFORMATIONS GENERALES

- Résultats Admissibilité Passerelles 2018-2019
- AG des enseignants et remise des Prix et diplômes
- DOM RH 2019-2020
- Médecins du Golfe

✓ Décrets et Arrêtés

- Arrêté du 19 mars 2019 relatif aux maquettes de formation des DES et aux FST et options du troisième cycle des études de médecine
- Arrêté du 16 avril 2019 fixant le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre en deuxième année de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique à la rentrée 2019-2020. (Numérus Clausus)
- Arrêté du 19 avril 2019 fixant le nombre de postes offerts au concours d'internat de médecine à titre européens à la rentrée 2019-2020
- Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur pour la rentrée 2019-2020
- Arrêtés du 03 mai 2019 portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticien hospitalier médecine et pharmacie, de maîtres de conférence des universités-praticien hospitalier et de Maîtres de conférence de médecine générale, offerts au recrutement au titre de l'année 2019 et fixant les modalités de candidature (1er tour)

III- UMDPCS

- ✓ DU de Médecine d'urgences vitales de Bourgogne Franche-Comté

IV- FINANCES

- BR
- Sortie d'inventaire et vote de mise à disposition à titre gracieux de l'aérosol de la plateforme cytométrie
- Vote : clé de répartition pour changement des batteries de l'onduleur du B3
- Projets pédagogiques financés par l'UFR

V- SCOLARITE

- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Médecine du 16 Mai 2019 (Modification des FF Maïeutique, IFMK, 1^{er} et 2^e cycle de médecine, les ECNI, le e-learning, le calendrier universitaire, convention étudiante S.C.O.R.E...)
- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Pharmacie du 5 Avril 2019
- Niveau de langue pour les étudiants internationaux

VI- Questions diverses

- FF Lipthérapi

Le Doyen ouvre la séance à 17h15.

I – Approbation du compte-rendu du conseil d’UFR du 9 avril 2019

Le compte-rendu est approuvé à l’unanimité.

II – Informations générales

1 - Résultats admissibilité passerelles 2018-2019

Le jury d’admissibilité qui s’est réuni à Nancy le 10 mai 2019 a prononcé l’admissibilité de 6 candidats pour Médecine Dijon : 1 inscrit en DFGSP3 à Dijon, un inscrit en PH6 à Dijon, un docteur en biologie master de physiopathologie des maladies métaboliques et cardiovasculaire, un DE infirmier anesthésiste, un DE masseur-kinésithérapeute, un DFGSMa à Dijon.

Un étudiant est déclaré admissible à l’entrée en études pharmaceutiques à Dijon, en cours d’obtention d’un master en stratégies de communication internationale.

2 - Programme Médecins du Golfe

Différents programmes permettent à des médecins du Golfe justifiant d’un niveau B2 en Français de venir se spécialiser en France. Les accords concernent l’Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, Oman et le Qatar. Plus récemment, en avril, un accord a été signé avec Bahreïn. Des accords devraient être prochainement signés avec le Koweït et le Jordanie. Le recensement opéré par les facultés de médecine a permis de proposer 220 postes dans toutes les spécialités. 11 postes ont été ouverts à Dijon mais aucun candidat n’a postulé.

3 - Assemblée générale des enseignants et remise des prix et diplômes

L’assemblée générale commune aux enseignants de Médecine et Pharmacie aura lieu le 6 juin 2019. A l’issue seront remis différents prix à des étudiants de la circonscription Médecine : Prix de thèse 2018, major de PACES 2018, Lauréat du meilleur cursus de 1^{er} cycle 2018, Lauréat du meilleur cursus de 2nd cycle 2018, Major ECN 2018.

Le Doyen remercie le CROM qui finance le prix de thèse depuis plusieurs années maintenant.

4 - DOM RH

Le Dialogue d’Objectifs et de Moyens entre la gouvernance de l’université et celle de l’UFR s’est tenu le 13 juin 2019. A cette occasion, l’UFR sollicite des moyens financiers mais également des moyens humains pour pouvoir fonctionner, pour la rentrée 2020. Un point est également fait sur la rentrée 2019.

En ce qui concerne les enseignants, 2 postes d’ATER ont été demandés pour la pharmacognosie et la chimie analytique. Un poste se libère en biophysique sur lequel des vacances ont été demandées, idem en chimie thérapeutique. Sur le poste vacant en législation pharmaceutique, le recrutement d’un fellowship a été imposé par l’université, il assurera 64 heures de cours.

La création d’un poste d’enseignant en anglais a été sollicitée ainsi que celle d’un MCU-PH afin d’assurer la coordination de l’universitarisation des professions paramédicales. Un poste de MCU est demandé afin de pouvoir construire un poste de MCU-PH avec une valence hospitalière financée par le CGFL.

En ce qui concerne les personnels BIATSS, des créations de postes, ouverture de postes à concours, retour de postes dans la composante mais également reconduction de contrat d’agents contractuels ont été demandés pour la rentrée 2019 et la rentrée 2020.

5 - Textes

- **Arrêté du 19 mars 2019 relatif aux maquettes de formation des DES et aux FST et options du 3^e cycle des études de Médecine.**
- **Arrêté du 16 avril 2019 fixant le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre en 2^e année ou 3^e année de Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique à la rentrée 2019-2020 (numerus clausus) ainsi qu'arrêté du 16 avril 2019 fixant le nombre d'étudiants autorisés, selon les différentes modalités d'admission, à poursuivre en 2^e ou 3^e année leurs études en médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique**

Pour la 1^{ère} fois, un arrêté commun regroupe l'ensemble des numerus clausus, y compris les passerelles et les droits au remords.

Les numerus clausus demeurent inchangés par rapport à 2018 pour Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique.

- **Arrêté du 18 avril 2019 fixant le nombre d'étudiants à admettre en 1^{ère} année d'études préparatoires aux diplômes d'Etat d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute et de psychomotricien.**

Pour masso-kinésithérapie, le numerus clausus est commun à la Bourgogne et la Franche-Comté. 25 places supplémentaires ont été attribuées. Il appartient au conseil régional de décider de l'attribution de ces 25 places.

- **Arrêté du 19 avril 2019 fixant le nombre de poste offerts au concours d'internat de médecine à titre européen à la rentrée 2019-2020** : 13 postes ouverts au titre de 2019-2020, dont un à Dijon en dermatologie-vénéréologie
- **Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur pour la rentrée 2019-2020**
 - ➔ DFG : 170 € taux plein, 113 € taux réduit
 - ➔ DFA : 243 € taux plein, 159 € taux réduit
 - ➔ DES Médecine/Pharmacie : 502 € taux plein, 335 € taux réduit
 - ➔ 3^e cycle court Pharmacie, diplôme d'Etat : 243 € taux plein, 159 € taux réduit
 - ➔ Thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en Médecine, Thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en pharmacie dans le cadre du 3^e cycle long : 380 € taux plein, 253 € taux réduit
- **Arrêté du 3 mai 2019 portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticiens hospitaliers médecine et pharmacie, de maîtres de conférence des universités-praticiens hospitaliers et de maîtres de conférence de médecine générale, offerts au recrutement au titre de l'année 2019 et fixant les modalités de candidature (1^{er} tour)**

➔ **Médecine** : PU-PH

Médecine interne : Maxime Samson

Thérapeutique : Hervé Devilliers

Psychiatrie de l'adulte : Jean-Christophe Chauvet-Gelinier

Gynécologie-obstétrique : Emmanuel Simon

→ **Médecine** : MCU-PH / MCU-MG

Maladies infectieuses : Mathieu Blot

Orthopédie : Pierre Martz

Gériatrie : Alain Putot

Médecine générale : Katia Mazalovic

→ **Pharmacie** : PU-PH

Sciences du médicament et des autres produits de santé (pharmacie clinique) : Mathieu Boulin

III - UMDPC

- ✓ DU Médecine d'urgences vitales de Bourgogne Franche-Comté
Le responsable universitaire est le Pr. Patrick Ray, le co-responsable le Pr. Thibaut Desmettre (Besançon)
Ce DIU a été présenté en comité pédagogique du 16 mai 2019. Conformément à ce qui avait été demandé lors de cette séance, les internes ont été retirés du public visé.
- ✓ Evelyne Kohli soumet une cotisation annuelle à DPC Santé université pour l'année 2019 d'un montant de 300 euros, à verser à l'Assemblée Nationale des Responsables Universitaires de DPC.

Les membres du conseil approuvent la création du DU et le versement de la cotisation à l'unanimité.

IV – Finances

Sont présentées au Conseil d'UFR les demandes suivantes :

- ✓ Adoption du budget rectificatif
- ✓ Don et sortie d'inventaire d'un Cytomètre analyseur Modèle 3 couleurs
- ✓ Mise à disposition à titre gracieux d'un aérosol appartenant à la plateforme de Cytométrie pour l'UMR PAM A02-102 Bâtiment Epicure.
- ✓ Adoption du principe de refacturation aux laboratoires et services du B3 des dépenses liées au changement des batteries de l'onduleur au pro-rata des surfaces occupées par chacun.

Ces diverses propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil d'UFR.

- Présentation au Conseil des Projets pédagogiques financés par l'UFR, retenus par la Commission des Finances de l'UFR du 25 avril 2019.

Il est porté à la connaissance des membres du conseil que le devis présenté par les enseignants d'anglais pour l'installation du laboratoire d'anglais était incomplet et ne comportait notamment pas le chiffrage des ordinateurs. De ce fait, il manque 23 000 euros pour finaliser le projet.

V - Scolarité

Compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie du 5 avril 2019

- ✓ Un certain nombre d'informations générales ont été apportées lors de ce comité pédagogique par Christine Marie.
- ✓ Problématique du maintien d'un examen alors que les cours n'ont pu avoir lieu du fait de l'absence d'une enseignante. Possibilité de recourir à la neutralisation de la note de l'UE biodiversité générale mais les enseignants se prononcent contre cette solution.
- ✓ Diverses demandes sont présentées par les étudiants.
- ✓ Validation des procédures :
 - Plan de cours : approuvée à l'unanimité par le comité
 - Stage d'initiation à la recherche : approuvée à l'unanimité par le comité
 - Absence ou retard d'une enseignante : approuvée à l'unanimité par le comité
- ✓ Modification de fiche filière DFGSP2 – DFGSP3 – DFASP1 – DFASP2/Officine – DFASP2/Industrie – 6^e année industrie cycle court
- ✓ Présentation des projets pédagogiques des enseignants de la circonscription Pharmacie qui seront soumis à la commission des finances de l'UFR

Compte-rendu du comité pédagogique Médecine du 16 mai 2019

Les points suivants ont été abordés :

2^{ème} cycle

- ✓ **Modification fiche filière MM3 : Module préparation à l'ECNi**
L'UE dite optionnelle obligatoire de Conférences de préparation aux ECNi a conduit certains étudiants pour la 1^{ère} fois cette année à se croire autorisés à ne pas assister aux conférences. Le terme « optionnel » est donc supprimé dans l'intitulé. Les règles de validation de cette UE sont modifiées afin d'éviter un absentéisme trop important.
- ✓ **Retour sur les ECNi interfac**
Elles se sont déroulées du 23 au 25 avril. 197 étudiants dijonnais sur 253 inscrits y ont participé. Dijon se classe 4^e sur 9 facultés participantes. En juillet, des épreuves blanches similaires seront organisées à l'attention de l'actuelle promotion de MM2
- ✓ **Démonstration salle e-learning**
Le matériel installé dans cette salle permet très facilement de créer des cours en e-learning, grâce notamment à l'accompagnement par des techniciens en pédagogie numérique de la direction du numérique de l'université.
De même la plateforme Teams permet de diffuser, stocker et même d'échanger en direct avec les étudiants. Madame Le Moteux sollicite la possibilité d'utiliser les ressources de la salle, demande à laquelle le Doyen répond positivement.
- ✓ **Modification fiche filière MM1 : UE1 (Pr Beis), UE12 (Pr Devilliers), UE optionnelle 4 Santé des Armées**

1^{er} cycle

- ✓ **Modification des fiches filières de Maïeutique (V. Charvolin)**
- ✓ **Modification des fiches filières IFMK (C. Le Moteux)**
Madame Le Moteux indique aux membres du conseil que l'IFMK renonce finalement à la mise en place de notes éliminatoires
- ✓ **Modification fiche filière PC3 : Séminaire obligatoire sur la transfusion**
- ✓ **Modification fiche filière PC2 : changement de responsable de l'UE3 : Pr. Cochet → Pr Alberini**
- ✓ **Changement de responsable du Master Ethique et déontologie médicale : Pr. François → Pr. Quenot**
- ✓ **Point sur la réforme du 1^{er} Cycle (Pr Ortega)**
- ✓ **Modification du calendrier universitaire (Mr Cunit) : la 2^e session des PC2-PC3 est avancée du 4 au 16 juin au lieu du 12 au 19 juin en raison du calendrier des ECN. Les examens de 1^{ère} session des MM3 se tiendront le 7 janvier au lieu du 6 janvier.**

Niveau de langue pour les étudiants internationaux

La commission chargée, au sein de l'UFR, d'étudier les dossiers d'admissibilité des étudiants étrangers (procédure PASTEL) souhaitent exiger le niveau C1 (au lieu du B2 actuellement) afin que les candidats admis possèdent un meilleur niveau en langue française.

Les membres du conseil donnent un avis favorable.

UMDPCS

- ✓ DU de Médecine d'urgences vitales de Bourgogne Franche-Comté

Point étudiants

- ✓ Convention S.C.O.R.E
- ✓ Outils numérique Tirage de stages (Matthieu Lhoumeau)

Divers

- ✓ **Investissement des internes pour une future carrière HU**

Le Doyen présente une grille d'évaluation des candidatures aux postes de CCA-AHU qui a été établie à partir d'une grille d'évaluation utilisée à Rennes. Une fois validée cette grille sera utilisée lors des campagnes de recrutement de CCA-AHU.

VI – Divers

- **Fiche filière Liptherapi**

Le master LipTherapl change d'appellation et devient Master **Innovative drugs**. Pas de modifications sur le reste de la fiche filière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 19h30.